



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

Montréal, le 26 août 2021

M. Dina Epale
Conseiller principal en défense des intérêts et affaires publiques de l'ACEP
depale@acep-cape.ca

Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre des élections fédérales 2021. Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez, dans les prochaines semaines, plus de détails concernant nos politiques sur notre site web : <http://www.blocquebecois.org/>

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe électorale du Bloc Québécois 2021

2021 Questionnaire sur les élections fédérales

Questions :

- 1. En août, le gouvernement a annoncé qu'il rendra les vaccins obligatoires pour tous les employés fédéraux sous peine de sanctions.**

Q. a) Quelle est la position officielle de votre parti sur la vaccination obligatoire des employés essentiels et non essentiels de la fonction publique?

Le Bloc Québécois fait la promotion de la vaccination pour l'ensemble de la population. Nous encourageons tous les fonctionnaires à contribuer à l'effort collectif en se faisant vacciner. En revanche, nous croyons que l'imposition de la vaccination obligatoire par le gouvernement libéral est une mesure inconsidérée dont l'objectif strictement politique est de diviser les électeurs sur cette question pour faire des gains électoraux. En effet, cette mesure nous apparaît difficilement applicable de façon mur à mur compte tenu des nombreux griefs et conflits de travail que l'imposition de mesures disciplinaires aux employés récalcitrants pourrait entraîner. Les nombreuses exceptions qui pourraient être accordées pour éviter le non-respect des conventions collectives ou pour accommoder les fonctionnaires ayant une justification reconnue risquent de faire de la vaccination obligatoire une mesure fictive et, en ce sens, elle nous apparaît pour le moins inutile.

b) Quels types de mesures d'accommodement votre parti est-il prêt à envisager pour les employés de la fonction publique non vaccinés?

Le Bloc Québécois est d'avis que les fonctionnaires qui ne souhaitent pas se faire vacciner pour des raisons médicales devraient fournir une preuve de leur condition de santé; ils devraient également fournir un test de dépistage négatif avant d'avoir accès à leur lieu de travail et privilégier le télétravail pour effectuer leurs tâches.

- 2. La pandémie mondiale de Covid-19 a entraîné des mesures de dépenses gouvernementales sans précédent pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens.**

Q. Quelles sont vos principales priorités dans un plan de reprise économique après la pandémie?

Dès l'automne 2020, le Bloc Québécois a fait connaître ses priorités en matière de dépenses gouvernementales via son plan de relance intitulé Le Québec choisit, le Bloc agit : Plan de relance Covid-19. S'il y a une chose que la pandémie a démontré, c'est bien la vulnérabilité de notre système de santé après plus de vingt-cinq ans de désengagement financier de la part de l'État fédéral. C'est pourquoi la priorité du Bloc Québécois demeure l'augmentation à 35% des transferts en santé sans conditions. Cela étant dit, la relance économique ne peut pas se faire sur cette seule base. En rétrospective, on considérera sûrement que les changements climatiques auront constitué le plus grand défi auquel l'Humanité a été confronté dans son histoire. Nous croyons qu'il faut utiliser la crise

économique dont nous nous sortons pour investir massivement dans la transition vers les énergies vertes. Il nous faut nous sortir des énergies fossiles un bonne fois pour toutes. Enfin, nous croyons que la fonction publique peut être utilisée comme un moteur du développement économique des régions du Québec. En effet, la pandémie a démontré qu'il était possible de travailler efficacement à distance grâce aux nouvelles technologies. Nombreux sont les travailleurs du secteur public comme ceux du secteur privé qui ont profité de cette évolution pour redécouvrir la beauté des grands espaces et retourner vivre dans les régions du Québec. Dans une perspective de développement régional et d'occupation du territoire, le Bloc Québécois croit qu'il faut encourager ce mouvement et décentraliser la fonction publique non seulement pour que le Québec profite encore davantage du travail des fonctionnaires, mais aussi pour que les fonctionnaires puissent profiter de la douceur de vivre au Québec.

3. Selon un article de Global News d'avril 2021, le déficit public du Canada est estimé à 155 milliards de dollars en 2021 et à 60 milliards de dollars en 2022-23.

Q. Comment allez-vous vous attaquer à la dette publique tout en assurant le maintien des services publics aux Canadiens?

Le Bloc Québécois croit qu'en dépit des déficits abyssaux qui ont été engendrés par la pandémie, les finances publiques du gouvernement fédéral sont malgré tout viables à long terme. En effet, l'impact du déficit sur la viabilité financière de l'État fédéral n'est pas dramatique puisque la plupart des dépenses qui ont été engagés par Ottawa ne sont pas récurrentes. On a qu'à penser aux mesures d'aide économiques telles que la PCU, la PCUE, la PCRE et la SSU qui seront peu à peu éteintes lorsque l'assurance-emploi prendra le relais. Il en va de même pour les mesures de stimulation économiques qui ont été mise en place pour faire face à la crise. Toujours selon le Directeur parlementaire du budget, le ration dette-PIB commencera à redescendre à partir de l'exercice budgétaire 2025-2026. Plutôt que de couper dans les services publics et dans les transferts aux provinces qui ont été passable coupé dans le contexte de la lutte au déficit des années 1990, le Bloc Québécois croit que pour réduire notre niveau d'endettement, une stratégie reposant sur la croissance économique, un impôt pour les plus fortunés et la lutte à l'évasion fiscale est la meilleure option pour atteindre ce but.

4. En raison de la pandémie de Covid-19, la plupart des employés de la fonction publique travaillent à distance ou en télétravail depuis mars 2019. Dans le cadre du « projet exploratoire » de Services publics et Approvisionnement Canada, 200 employés de la fonction publique se sont récemment portés volontaires pour participer à un projet pilote qui « alimentera un plan plus vaste de retour sur le lieu de travail ».

Q. Que fera votre parti pour assurer la santé et la sécurité des employés de la fonction publique fédérale?

Le Bloc Québécois est d'avis que pour qu'un retour plus vaste sur le lieu de travail s'effectue de façon saine et sécuritaire, il est essentiel que les recommandations de la santé publique soient suivies tout au long du processus. Nous croyons en outre que les transformations profondes que le marché du travail a connu au cours des deux dernières années autorisent un plus grand recours au télétravail et une plus grande décentralisation de la fonction publique vers les régions du Québec.

5. La révision de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* est en cours - ce qui n'a pas eu lieu depuis 1995.

Q. Selon votre parti, quels sont les principaux changements à apporter à la Loi sur l'équité en matière d'emploi actuelle et comment proposez-vous de faire en sorte que ces changements se concrétisent?

Le gouvernement a annoncé au mois de juillet la création d'un groupe travail sur la révision de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Les travaux de ce groupe de travail viennent à peine de débiter. À cette étape-ci, il nous apparaît prématuré de prendre position. Le Bloc Québécois attendra le dépôt du rapport de ce groupe de travail avant de se prononcer.

6. Raymond Thériault, commissaire aux langues officielles, lors du dépôt du [rapport annuel](#) 2020-2021, a indiqué que « des changements profonds [sont] nécessaires dans la fonction publique fédérale pour assurer des services bilingues efficaces aux Canadiens. » Avec la dissolution du Parlement, tous les projets de loi, y compris le projet de loi C-32, *Loi visant l'égalité réelle du français et de l'anglais et le renforcement de la Loi sur les langues officielles*, sont morts au feuilleton.

Compte tenu de l'importance cruciale de moderniser la Loi sur les langues officielles, vous engagez-vous à déposer/représenter un projet de loi visant à renforcer la Loi afin d'accroître la capacité de la fonction publique à défendre et à promouvoir notre dualité linguistique dans les 100 premiers jours de la formation du gouvernement?

Le Bloc Québécois ne formera pas le gouvernement au terme de la prochaine élection. En revanche, la protection et le renforcement du statut du français est au cœur de l'action de notre formation politique. Les rapports les plus récents du Commissaire aux langues officielles ont démontré qu'un grand nombre de poste qui sont affiché comme étant bilingues sont en fait occupés par des fonctionnaires unilingues. Or, cette iniquité se produit majoritairement au détriment du français, mais aussi de la sécurité publique et de l'offre de service aux citoyens. Pour le Bloc Québécois, cette situation est inacceptable et c'est la raison pour laquelle nous proposerons au Comité permanent des langues officielles qu'il entreprenne une étude sur le bilinguisme au sein de la fonction publique.

En outre, nous déposerons un projet de loi pour assujettir les entreprises à charte fédérale en activité au Québec aux disposition de la Charte de la langue française (loi 101). Nous redéposerons également notre projet de loi qu'une connaissance suffisante du français soit une condition essentielle pour obtenir la citoyenneté au Québec. Nous sommes d'avis que la Loi sur les langues officielles (LLO) actuelle ne reconnaît pas et ne prend pas en compte la situation linguistique particulière et unique du Québec. Parmi les deux langues officielles, le français est la seule à être minoritaire au Canada et dont le nombre de locuteur est en déclin dans l'ensemble du Canada et la LLO devrait à notre avis reconnaître ce fait. Nous favorisons une approche différenciée qui introduirait une asymétrie de principe dans la LLO, en faveur de la langue française au Québec.

7. La Cour d'appel fédérale a récemment statué que les organismes fédéraux ne peuvent violer le droit d'un employé de travailler en français « en le forçant à communiquer quotidiennement avec des spécialistes anglophones monolingues... ». Cette décision a été rendue après qu'un employé de la fonction publique à la retraite ait intenté une action en justice contre son employeur en 2019 parce qu'il devait travailler principalement en anglais,

son travail exigeant « un contact quotidien avec des collègues anglophones monolingues... ». Il a échoué devant la cour fédérale en 2019 et a fait appel de la décision.

Q. Comment votre parti veillerait-il à ce que les droits des employés francophones de la fonction publique soient protégés dans l'exercice de leurs fonctions officielles?

Le Bloc Québécois se réjouit du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Dionne. Pour nous le droit de travailler en français est non-négociable et les francophones qui œuvrent au sein de la fonction publique pourront toujours compter sur le Bloc pour défendre leurs droits et dénoncer les injustices subies par les fonctionnaires francophones.

8. Le gouvernement fédéral est reconnu comme le champion national de la promotion et de la protection des langues officielles du Canada. Cependant, la qualité et l'uniformité de la traduction et de l'interprétation sont en chute constante. Depuis 1995, toutes les traductions ne font pas l'objet d'un contrôle de qualité par un organisme central. Le manque de qualité et d'uniformité des communications dans les deux langues officielles a entraîné des coûts financiers importants. (Bureau de la traduction - *Évaluation économique du modèle de prestation de services*. PWC. Septembre 2018).

Lors de l'examen par le gouvernement de la *Loi sur les langues officielles* de 2019, l'ACEP a recommandé de faire du Bureau de la traduction le Centre d'excellence en langues officielles du gouvernement fédéral et d'élargir le bassin d'employés afin d'assurer la qualité et l'uniformité de la langue et de réduire ces coûts excessifs.

Q. Vous engagez-vous à mettre en œuvre cette recommandation si vous formez le gouvernement? Oui ou Non. Expliquez.

Le Bloc Québécois ne formera pas le prochain gouvernement. En revanche nous croyons que la qualité de la traduction des gouvernementaux est une nécessité incontournable pour assurer l'équité entre les deux langues officielles dans les documents gouvernementaux mais aussi pour assurer leur clarté et leur bonne interprétation par la très grande majorité des citoyens. Lors de l'étude des crédits par le Comité permanent des langues officielles, le Bloc Québécois questionnera la personne qui sera ministre des Langues officielles sur la mise en œuvre de ces recommandations et sur les plans du gouvernement pour améliorer le financement du Bureau de la traduction.

9. Par sa participation au Groupe de travail mixte sur la santé mentale et à d'autres groupes de travail et comités, l'ACEP a investi du temps et des efforts pour maintenir l'attention du gouvernement sur la santé mentale de ses employés, préconisant des mesures plus efficaces et plus nombreuses pour soutenir les employés aux prises avec des problèmes de santé mentale?

Q. Que ferait votre parti pour renforcer les initiatives actuelles en matière de santé mentale et quelles mesures supplémentaires soutiendrez-vous pour remédier à la gravité de ce problème, surtout si l'on tient compte des défis supplémentaires que pose la pandémie de Covid-19?

Le Bloc Québécois salue la participation des syndicats et de l'Association canadienne des employés professionnels aux travaux du Groupe de travail mixte sur la santé mentale et sera toujours favorable à des mesures visant à améliorer le bien-être des employés de la fonction publique en milieu de travail. Nous serons toujours ouverts à collaborer avec les différents syndicats de la fonction publique pour

que le gouvernement fédéral assure un environnement sain pour les fonctionnaires et au besoin qu'il rende des comptes sur sa stratégie visant à assurer la santé mentale de ses employés.

10. Au total, 188 786 employés de 87 ministères et organismes fédéraux ont répondu au sondage 2020 auprès des employés de la fonction publique, ce qui représente un taux de réponse de 61 %. Dans l'ensemble, 11 % des répondants au sondage ont déclaré avoir été confrontés à du harcèlement, et 7 % à de la discrimination.

Q. Quelles mesures votre parti mettra-t-il en place pour lutter contre le racisme, le sexisme et la discrimination en général sur le lieu de travail, que ce soit de la part des superviseurs ou des collègues.

Le Bloc Québécois est d'avis que le gouvernement fédéral devrait montrer l'exemple et offrir un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination raciale et linguistique. À notre connaissance, le Comité permanent des opérations gouvernementales ne s'est jamais penché sur ces questions et notre formation politique est ouverte à travailler de concert avec les syndicats de la fonction publique pour documenter ce phénomène et à faire en sorte que la Chambre des Communes se penche sur cette question en comité.

11. Ces dernières années, les cas de harcèlement et de discrimination sur le lieu de travail fédéral ont fait l'objet d'une sensibilisation accrue.

Q. Quelles mesures spécifiques votre parti prendra-t-il pour gérer ces questions?

Le Bloc Québécois est, et sera toujours, un parti d'opposition. Pourtant, le rôle de notre formation politique n'en est pas moins important. En fait, il est même fondamental et essentiel au bon fonctionnement des institutions démocratique puisque nous avons le pouvoir et le devoir d'exiger du gouvernement qu'il rende des comptes à la population. Comme nous l'avons écrit plus haut, le Bloc Québécois sera toujours ouvert à travailler en étroite collaboration pour que le gouvernement fédéral offre un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination aux artisans du services public.

12. En juin 2021, le gouvernement du Canada a annoncé une [stratégie de gouvernement numérique](#) visant à numériser le gouvernement pour mieux servir les Canadiens.

Q. Quelle est la position de votre parti sur l'intelligence artificielle et la transformation numérique dans la fonction publique?

Le Bloc Québécois est favorable à l'utilisation de solutions numérique dans le but de permettre d'offrir de meilleurs services publics à la population en autant que cela respecte les champs de compétence des provinces, les conventions collectives et la vie privée des citoyens et que cela n'engendre pas des coûts supplémentaires.

13. Un leadership fédéral est indispensable pour lutter contre la dégradation de l'environnement et le réchauffement de la planète. Des programmes et des budgets publics sont nécessaires, mais le gouvernement fédéral doit aussi donner l'exemple à l'interne.

Q. Que propose votre parti pour s'assurer que les opérations gouvernementales soient plus écologiques et durables?

Le Bloc Québécois croit que l'État devrait être un modèle à suivre en matière lutte aux changements climatiques et dans la préservation de l'environnement. Par exemple, il pourrait électrifier sa flotte de véhicules, développer une politique d'approvisionnement verte, s'assurer que les bâtiments qu'il construit ou qu'il rénove respecte les plus hautes normes environnementales ou encore se donner des directives pour économiser de l'électricité la nuit. Ce ne sont là que quelques exemples de politiques qui peuvent être mise en œuvre facilement par l'État.

14. La fonction publique du Canada est l'une des plus efficaces et des plus performantes au monde. Elle est agile, adaptable et attire des professionnels compétents qui constituent la fondation de notre gouvernement fédéral.

Q. Quel est le plan de votre parti pour créer un environnement de travail qui continue d'attirer et de retenir l'excellence au sein de la fonction publique fédérale?

Notre priorité en cette matière sera de protéger les lanceurs d'alerte. Le Bloc Québécois croit qu'il est essentiel de protéger davantage les dénonciateurs. En effet, en cette matière l'Union européenne, l'Australie et les États-Unis sont des exemples à suivre. Inversement, le Canada se retrouve derrière les Iles Caïmans, le Bangladesh, le Rwanda, le Botswana, le Pakistan ou l'Italie, pour ne mentionner que ceux-là. Dans son classement de mars 2021, l'Association internationale du Barreau, qui a compilé 50 lois protégeant les dénonciateurs, classe le Canada au dernier rang, ex-aequo avec deux autres pays. Sur 20 critères, l'Association internationale du Barreau accorde « zéro » au Canada sur 19 d'entre eux. Le seul point du Canada au classement provient du fait qu'il a une loi. Comme elle ne sert à rien, il n'a aucun autre point. C'est pourquoi le Bloc Québécois déposera une Loi sur l'intégrité de l'État qui s'inspirera des meilleures pratiques et respectera les 20 critères proposés par l'Association internationale du Barreau. Elle prévoira que le Commissaire à l'intégrité de l'État relève du parlement plutôt que du gouvernement. Notre projet de loi protégera rigoureusement l'anonymat des dénonciateurs pour les inciter à s'exprimer sans crainte et confiera au Commissaire le pouvoir d'enquêter non seulement sur les cas de représailles contre les fonctionnaires, mais aussi sur les malversations elles-mêmes.

15. Une multitude de questions affecte le rendement et l'efficacité des employés de la fonction publique fédérale.

Q. Quelle est, selon votre parti, la question la plus urgente touchant les employés de la fonction publique et pourquoi?

Le règlement des problèmes du système de paie Phénix, la prévention du harcèlement en milieu de travail et la protection des lanceurs d'alerte nous apparaît être les principaux enjeux qui concernent les employés de la fonction publique fédérale.

16. En mai 2020, le gouvernement fédéral a annoncé que SAP (une multinationale allemande qui crée des logiciels de gestion d'entreprise) avait été choisie pour remplacer le système de rémunération Phénix - le fléau de milliers d'employés du service public en raison de problèmes persistants.

Q. Quelles leçons votre parti a-t-il tirées du désastre financier et technologique du système de paie Phénix et comment allez-vous faire en sorte que les employés de la fonction publique ne soient pas touchés par des problèmes similaires ou nouveaux avec un nouveau système?

La leçon que ne nous tirons de ce désastre est la suivante : tandis que le gouvernement fédéral tente d'imposer des normes nationales pour les soins de santé et de s'ingérer dans les champs de compétence des provinces, il est tout simplement incapable de payer ses propres employés ce qui nous apparaît être une exigence minimale pour tout employeur. Le mot « scandale » n'est pas suffisamment fort pour décrire à quel point la situation que les employés du gouvernement fédéral ont vécu dans les six dernières années. Le Bloc Québécois aura à l'œil le gouvernement fédéral dans le déploiement d'un nouveau logiciel pour remplacer Phénix, car nul ne souhaite voir les problèmes de paie renaître de leurs cendres.